

Chant 603

Fiche de cours



Nombre de crédits :	23
Prérequis :	Chant 602
Corequis :	-

Activité(s) d'apprentissage :

Type	Description	Quadri.	Pond.
Pratiques dirigées	Chant	Q1	1
Pratiques dirigées	Chant	Q2	1
Prestation artistique certificative	Chant	Q1Q2	4
Pratiques dirigées	Travail avec accompagnateur	Q1Q2	1

Description :

Acquis d'apprentissage et objectifs

La troisième et dernière année du baccalauréat représente un cap important dans le parcours de l'étudiant au Conservatoire, l'examen final étant présenté devant un jury extérieur.

Acquisition progressive des moyens techniques et musicaux nécessaires à l'autonomie d'un interprète chanteur.

*1,3,6,7

L'étudiant acquiert progressivement une technique solide sur base de ses potentialités physiques et mentales et d'une connaissance intime et raisonnée de son instrument de sorte à devenir apte à faire face aux diverses situations musicales, stylistiques et acoustiques.

*1,2,4,5,6,7

Créer un lien vivant entre les diverses disciplines abordées par l'étudiant au cours de tout son parcours académique lui permettant de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux et en parfaite synergie avec le projet pédagogique et artistique du Conservatoire et de sa propre personnalité ;

*4,5,6

Sources et contenus

Consolidation des acquis techniques et musicaux, mise en évidence et travail sur les manques et faiblesses.

*1,2,6,7

Une place de plus en plus grande sera réservée au travail d'interprétation, et à la recherche de l'autonomie créative et technique.

*1,6,7

Méthode

Cours individuels basés sur le développement personnel, le travail technique et la réflexion musicale. La présence des étudiants aux cours de leurs condisciples est fortement recommandée afin de développer les qualités relationnelles nécessaires aux travaux de groupe.

*5

Evaluations

-Pratiques dirigées: évaluation continue durant les deux premiers quadrimestres (25% des points de l'année) basée sur le travail technique personnel, la participation au cours, l'évolution méthodologique et la qualité du travail de recherche.

-Pratiques dirigées (travail avec accompagnateur) : évaluation continue durant les deux premiers quadrimestres basée sur le travail de l'étudiant avec un accompagnateur ;

En accord avec son professeur de chant, l'étudiant composera son programme d'examen conformément aux requis du programme général repris ci-dessous.

Il présentera son programme en deux fois :

Premier quadrimestre (Prestation artistique formative) : 15' du programme total

Deuxième quadrimestre (Prestation artistique certificative): le reste du programme; à la session du deuxième quadrimestre, l'étudiant choisira dans son programme un morceau

qu'il chantera d'office.

Programme général

-2 oratorios dont 1 classique ou baroque

-2 opéras classiques ou baroques (le répertoire classique ou baroque comprendra au moins un récitatif)

-2 opéras au choix

-1 œuvre ou 1 extrait d'œuvre caractéristique de la période contemporaine

-3 mélodies au moins d'au moins 2 époques différentes

-1 extrait d'un cycle de mélodies constitué d'au moins 3 d'entre elles. (au premier ou au second quadrimestre)

-1 morceau imposé

Dans son programme, l'étudiant peut inclure des ensembles, des scènes complètes extraites d'opéra, des duos, trios, des œuvres avec accompagnements divers.

Durée de la prestation : 25 minutes. 15 jours avant la date de l'évaluation prévue au second quadrimestre, les professeurs choisiront un air de chaque genre (voir programme sur le site du CRB), en veillant à ce que le timing indiqué ci-dessus soit respecté.

*Références au Cadre de Compétences Musique